

Sgen IUFM Infos



Newsletter n° 2 16 octobre 2004

Sgen-CFDT IUFM Midi-Pyrénées
3, chemin du Pigeonnier de la Cépière (Bâtiment C)
31081 Toulouse Cedex 1
05.65.43.71.56 sgencfdt.iufm@free.fr <http://sgencfdt.iufm.free.fr>

Revue de presse à propos de la réforme des IUFM...

La réforme des IUFM.

La commission préconise d'améliorer la formation et le recrutement des enseignants. Le concours se déroulerait en deux temps : le premier servirait à valider des "compétences disciplinaires" et interviendrait à l'entrée des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) ; le second validerait les "compétences professionnelles" à la fin des deux années d'IUFM.

Article du Monde 12/10/2004

Formation en alternance sur deux ans dans les IUFM « Nous y sommes plutôt favorables à la condition que leur formation sur le terrain ne serve pas à compenser les postes manquants et les absences », confie Jean-Luc Villeneuve, secrétaire général du Sgen-CFDT. Selon Le Monde, le ministère de l'Éducation nationale estimerait cette proposition un peu timide.

Article 20 minutes 13/10/2004

En revanche, M. Raffarin a évoqué la question de la réforme des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). *"Ils peinent aujourd'hui à affirmer toute leur efficacité, a-t-il dit. Il faut les aider." "Il faudra également que la loi assure aux enseignants une formation continue digne de ce nom, a-t-il poursuivi. Les professeurs de l'éducation nationale n'ont pas accès à la formation professionnelle. C'est un défaut majeur de notre système."*

Le premier ministre a précisé le calendrier qui allait conduire à la nouvelle loi d'orientation sur l'éducation. Avant la fin du mois, il réunira à l'Hôtel Matignon l'ensemble des organisations syndicales de l'éducation nationale et les associations de parents d'élèves pour une table ronde sur l'école. Le ministre de l'éducation nationale, François Fillon, recevra ensuite ces organisations individuellement pour écouter leurs propositions et présentera, courant novembre, les grandes lignes du projet de loi du gouvernement. Présent lors de la remise du rapport, le ministre de l'éducation nationale ne s'est pas exprimé. *"Je souhaite que le projet de loi soit présenté au conseil des ministres à la fin du mois de décembre ou au début du mois de janvier, a précisé Jean-Pierre Raffarin. Il sera ensuite inscrit à l'ordre du jour du Parlement de manière prioritaire." Et "les grandes décisions entreront en vigueur à la rentrée 2006".*

Article du Monde 14/10/2004

Une école qu'il est encore possible de construire, dès la rentrée 2006, ainsi que l'a indiqué mardi Jean-Pierre Raffarin. Sur quelles bases ? Il appartient désormais à François Fillon d'en décider. Un examen pourrait notamment être réintroduit avant l'entrée ou en fin de 6e, afin d'homogénéiser le niveau des collégiens. L'évaluation sous toutes ses formes (celles des élèves, des enseignants et des méthodes d'apprentissage) pourrait être également réhabilitée. Et même si aucune réforme officielle des IUFM n'est au programme, il paraît plus que probable que ses dirigeants seront fortement incités à davantage de réalisme et d'efficacité. Une réforme sans révolution, en somme. En douceur, mais en profondeur. Dans le droit fil des espoirs de ceux qui savent, ainsi que l'a rappelé mardi le Premier ministre, que les difficultés de l'école depuis vingt ans « ne sont pas qu'une question de moyens » ; ne serait-ce que parce que son budget n'a jamais cessé d'augmenter, alors que le nombre de ses élèves ne cesse de diminuer.

Article du Figaro 16/10/2004

Positions du Sgen-CFDT sur le rapport Thélot

Rapport Thélot : des éléments pertinents si ...

Le débat national sur l'École a souligné la nécessité de conduire tous les élèves à la réussite : c'est effectivement une priorité fondamentale.

Il ne s'agit pas pour le Sgen-CFDT de s'exprimer sur l'ensemble du rapport de la commission Thélot mais de mettre en avant des idées-force.

Le Sgen-CFDT partage le principe des 8 programmes d'action exprimés dans le rapport de la commission Thélot. Mais les intentions affichées ne sont pas toujours suffisantes.

- ▶ Le Sgen-CFDT se félicite de la mise en avant du principe d'un socle commun dans le cadre de la scolarité obligatoire. Mais le contenu de ce socle ne doit pas être étriqué et conduire à de nouvelles filières au niveau du collège (cf. diversification à partir de la 5ème). Ce socle doit être ambitieux.
- ▶ Le Sgen-CFDT se réjouit du rappel de la politique des cycles et de la mise en avant d'une meilleure continuité éducative école/collège.

- ▶ L'autonomie des établissements doit être abordée à partir d'un projet élaboré en équipe et non à partir d'une conception managériale des structures.

Dans le même esprit, le Sgen-CFDT est opposé à la création de chefs d'établissement dans le premier degré, proposition qui ne répond pas aux problèmes actuels de fonctionnement et de direction dans l'école.

- ▶ La mise en œuvre du partenariat ne doit pas se traduire par la disparition dans les établissements des personnels de santé/sociaux et d'orientation.

- ▶ Enfin, l'ambition de mener tous les élèves à la réussite passe nécessairement pour le Sgen-CFDT par une reconnaissance institutionnelle des tâches de l'enseignant et leur inscription dans le service (travail en équipe, relation avec les parents, suivi individualisé, ...). Mais cette prise en compte doit concerner les enseignants du premier et du second degré et ne doit aucunement alourdir le service des enseignants.

Ce rapport comporte des éléments pertinents pour discuter de la future loi d'orientation, loi qui devra prendre en compte les éléments forts de celle de 1989 :

- ▶ l'élève au centre,
- ▶ aucun élève sans qualification,
- ▶ élévation du niveau des connaissances et des qualifications.

Le Sgen-CFDT attend à présent que le ministre François Fillon ouvre des négociations qui prennent aussi en compte la nécessité de donner au service public d'éducation les moyens de conduire effectivement tous les jeunes à la réussite.

Une analyse plus complète du rapport Thélot est en cours d'écriture. Elle sera disponible d'ici quelques jours sur le site internet Sgen IUFM Midi-Pyrénées.

D'ici là, vous pouvez consulter le rapport complet à cette adresse :

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/044000483/0000.pdf>

Les annexes:

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/044000483/0001.pdf>

Une synthèse du rapport:

<http://www.debatnational.education.fr/upload/static/lerapport/syntheseVF.pdf>

Inscriptions au CRPE 2005

Vous êtes nombreux à nous signaler que vous n'avez pas encore reçu votre e-mail de confirmation. Ne vous inquiétez pas (du moins, pas encore...). Le plus important est d'avoir un numéro d'inscription : pour bien être sûr que vous êtes inscrit, retapez votre numéro d'inscription sur le site SIAC pour voir si votre inscription est prise en compte. Conservez rigoureusement ce numéro.

Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, nous vous rappelons que vous pouvez le faire
jusqu'au 8 NOVEMBRE 17H00.

CRPE 2005 : quelques sujets pour s'entraîner...

Tous les sujets proposés dans cette newsletter sont à télécharger sur le site internet afin de ne pas bloquer vos e-mails avec des trop de fichiers...

Pour les sujets : <http://sgencfdt.iufm.free.fr> Rubrique PE1-CRPE 2005

Maths :

Sujet de Toulouse en 2002

Sujet de Créteil en 2003 + le corrigé

Français :

Sujet de Reims en 2002

Histoire-Géographie :

Sujet de Toulouse en 2002

Langues :

Sujet d'anglais + sujet d'allemand

Fiches Concours (Rubrique PE1-CRPE 2005) :

Qu'est-ce qu'une Segpa ?

Les missions d'un IEN (Inspecteur de l'Education Nationale)

Elections IUFM :

N'oubliez pas de voter.....

Il faut faire avancer la démocratie au sein
des IUFM !

Demandez nous quand vous allez voter...



<http://sgencfdt.iufm.free.fr>

sgencfdt.iufm@free.fr

Compte MSN Messenger: sgencfdtIUFM@hotmail.com

Compte AOL-AIM: sgencfdtIUFM